

Solutions Progress Guinée

CABINET DE CONSEIL ET DE FORMATION EN ORGANISATION, FINANCE, DROIT ET SYSTEMES D'INFORMATIONS

www.solutions-progress.com

SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE HAUT NIVEAU

Révision du système comptable OHADA : Innovations majeures, implications sur le plan fiscal et le système d'information, basculement vers le nouveau référentiel

CIBLE

Dirigeants, Gestionnaires,
Experts-comptables, Comptables,
Responsables comptables, financiers
et fiscaux, Banquiers,
Cadres des régies financières,
Enseignants,

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Il s'agit ici de permettre une meilleure compréhension du nouveau référentiel comptable de l'OHADA qui entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, mais aussi d'aider les entreprises à réussir le basculement de leur système d'information comptable. Ainsi, ce séminaire va aborder dans un premier temps, les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ensuite, seront mis en exergue les impacts de ces changements sur le plan fiscal ainsi que sur le système d'information comptable. Enfin, les différentes étapes à suivre pour effectuer le basculement vers le cadre révisé seront succinctement présentés de façon chronologique.

DATE

04 AU 06 DECEMBRE 2017

LIEU

CONAKRY, complexe Blue Zone
Kaloum

TARIF

4.000.000 GNF⁽¹⁾

PROGRAMME

Module 1 : Innovations majeures sur les principes et techniques de comptabilisation ainsi que sur les états financiers

- Les immobilisations - approche par composantes
- Les immeubles de placement
- Les Ajouts, modifications et améliorations des immobilisations
- La location exploitation et la location acquisition
- L'évaluation des actifs et passifs à la juste valeur
- Le tableau des flux de trésorerie
- Frais de prospection et d'exploitation des ressources minérales
- Les provisions pour restauration des sites
- Les provisions pour engagements de retraite
- Les frais d'instruments de monnaie électronique
- Contrat de concession de services publics

Module 2 : Présentation des états financiers et éléments d'analyse financière sous le nouveau modèle

- Bilan
- Etat des résultats
- Tableau des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers.
- Les principaux ratios financiers (Ratios de rentabilité ; Ratios de liquidité ; Ratios de solvabilité et de structure financière).
- Levier financier

Module 3: Impacts sur le plan fiscal et sur le système d'information comptable

- Innovation portant sur le dispositif juridique
- Traitement des opérations et implications fiscales.
- Exigences induites sur le système d'information financier et comptable

Module 4 : Gestion du basculement vers le système comptable révisé

- Détermination du chronogramme de la migration
 - Diagnostic du système d'information de l'entité vis-à-vis des exigences du SYSCOHADA Révisé.
 - Elaboration de la matrice de passage des comptes
 - Elaboration du bilan d'ouverture en SYSCOHADA révisé et contrôle de la correspondance avec le bilan de clôture sous l'ancien référentiel.
 - Actualisation du guide d'imputation comptable.
- Revue périodique du respect des dispositions du référentiel révisé.

Les travaux de ce séminaire consisteront en des présentations illustrées accompagnées de cas pratiques, agrémentés par l'échange d'expérience entre participants.

FORMATEUR

Les différents ateliers de formations seront animés par des personnes ressources de qualité, jouissant d'une formation académique de qualité à laquelle vient s'ajouter une expérience professionnelle pertinente et adaptée aux problématiques de la formation.

Pour ce séminaire, le formateur est diplômé expert-comptable et titulaire d'un Mastère 2 en systèmes d'informations décisionnels obtenu à l'université de Bordeaux. Avant d'ouvrir son propre cabinet, il a travaillé au sein de cabinets de renommée internationale ainsi qu'au sein des départements financiers et comptables de divers groupes internationaux.

Il est également enseignant vacataire au sein de trois universités privées et deux universités publiques en Afrique de l'ouest. Il a déjà animé plusieurs formations dans différents pays sur la révision du SYSCOHADA.

QUOTA

Un quota de dix (10) personnes est nécessaire pour valider une session.

NOS OFFRES DE FORMATION

En plus de nos séminaires inter-entreprises, nous organisons régulièrement des sessions de formation intra-entreprise à la demande des entreprises. Ces formations portent sur divers thèmes et sont organisées et spécifiquement adaptées à la demande et au besoin de l'entreprise sollicitant la formation.

Solutions Progress Guinée

CABINET DE CONSEIL ET DE FORMATION EN ORGANISATION, FINANCE, DROIT ET SYSTEMES D'INFORMATIONS

www.solutions-progress.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez nous expédier, par
email : infos@solutions-progress.com la fiche d'inscription dûment remplie ou
appeler les 224 627 12 82 82

La(Les) personne(s) dont les noms suivent sont inscrites au présent séminaire :

M./Mme FONCTION.....

M./Mme FONCTION.....

M./Mme FONCTION.....

M./Mme FONCTION.....

THÈME : Révision du système comptable OHADA : Innovations majeures, implications sur le plan fiscal et le système d'information, basculement vers le nouveau référentiel

DATE.....

LIEU.....

FRAIS D'INSCRIPTION / PAR PERSONNE⁽¹⁾ : 4,000.000 GNF

INFORMATIONS SUR LE PAYEUR:

M. / M^{me}

Société :.....Fonction :.....

Tél.:..... e-mail :.....

MODE DE PAIEMENT :

Virement bancaire

Chèques

Transfert d'argent

PAIEMENTS PAR VIREMENT BANCAIRE

Compte tenu des délais de virements internationaux, nous vous prions de bien vouloir ordonner vos virements au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

PAR CHÈQUE

Le chèque doit être encaissable en Guinée et libellé au nom de **SOLUTIONS PROGRESS GUINEE**

PAR TRANSFERT D'ARGENT

Vous pouvez utiliser les services de Western Union ou de MoneyGram pour le règlement de vos frais de participation.

(1) Modalités de règlement : 100% libérés avant la session.

Compte tenu du nombre de places, les inscriptions seront validées sur la base des paiements effectués, par ordre d'arrivée des inscriptions et dans la limite des places disponibles. A partir de trois (03) participants inscrits pour une session, la société bénéficie d'une réduction commerciale de 10% sur sa facture totale

Nous vous recommandons de ne pas émettre de virement, ni prendre vos billets d'avion sans avoir au préalable pris contact avec notre service commercial par mail à infos@solutions-progress.com ou par téléphone au **224 627 12 82 82**.

Toute annulation d'inscription à l'initiative du participant fait l'objet d'une retenue de frais d'annulation de 20% si cette annulation intervient au moins 15 jours avant le démarrage du séminaire. En deçà de ce délai, aucun remboursement n'est accepté. Toutefois, vous bénéficiez de la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer au moins 48 h à l'avance.

⁽¹⁾ Les frais de formation prennent en compte le coût pédagogique de la formation, les supports de formation, un kit composé d'un bloc-notes et d'un stylo, le diplôme de formation, les pauses-café et les déjeuners.

NB : Le transport, l'hébergement et les dîners sont à la charge des participants.

DATE, CACHET ET SIGNATURE